



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Swiss Agency for Development
and Cooperation SDC

CARITAS Schweiz
Suisse
Svizzera
Svizra



Projet REVIVE (Reboisement et Energie Verte : Initiative pour une Vie Écologique à Belle-Anse)

Termes de référence (TdR) pour le recrutement d'une entreprise chargée de l'installation de systèmes photovoltaïques et de salles informatiques dans deux établissements scolaires.

Caritas Suisse, Juin 2025

Table des matières

1. Contexte de la prestation.....	3
2. Objectif.....	3
3. Présentation de la zone	3
4. Ecoles bénéficiaires de cet appui.....	3
5. Description des travaux et des responsabilités de l'entreprise	3
6. Matériels à brancher sur les systèmes photovoltaïques	4
7. Contribution active des apprenants aux travaux	5
8. Durée de la prestation.....	5
9. Profil de l'entreprise.....	5
10. Modalités de recrutement.....	6
11. Soumission des offres	6
12. Cas de rejet des offres.....	7
13. Dépôts des offres.....	7
14. Ouverture des plis	7
15. Evaluation des dossiers.....	7
16. Signature du contrat et Modalités de paiements	8
17. Garantie du chantier.....	8
18 Transport et sécurisation des équipements.....	9
19. Cout en dehors du Tableau des Prix	9

1. Contexte de la prestation

Le Ministère de l'Environnement, à travers le programme « Alliance Mondiale contre le Changement Climatique pour l'adaptation et le développement des énergies vertes en Haïti (AMCC+) », pilote l'initiative « REVIVE : Reboisement et Énergie Verte – Initiative pour une Vie Écologique à Belle-Anse ». Ce projet, mis en œuvre par Caritas Suisse et Haiti Tec, vise principalement à réduire la vulnérabilité et à renforcer la résilience des communautés de Belle-Anse, dans le département du Sud-Est d'Haïti, face aux effets du changement climatique. Plus précisément, il s'attache à développer des installations solaires, à améliorer les conditions de vie des communautés de pêcheurs et à promouvoir la conservation des ressources forestières.

Dans ce cadre, l'installation de systèmes solaires et de salles informatiques dans deux établissements scolaires situés dans les zones d'intervention a été identifiée comme une priorité. Cette activité a pour objectif principal de garantir un accès équitable aux technologies éducatives pour les élèves.

2. Objectif

Cet appel d'offres vise à sélectionner une entreprise nationale expérimentée, à la fois capable de fournir les équipements requis et de mobiliser des techniciens qualifiés pour l'exécution des travaux

3. Présentation de la zone

Belle-Anse, zone d'intervention du projet, se trouve à 81 kilomètres de Jacmel, chef-lieu du département. La route qui relie les deux localités est en terre battue et devient particulièrement difficilement praticable en saison des pluies. Pour le transport de marchandises, la population locale privilégie largement le cabotage.

4. Ecoles bénéficiaires de cet appui

Dans le cadre du projet, deux établissements scolaires ont été identifiés pour bénéficier de cet appui : le lycée Calixte Numa Rabel, situé au centre-ville, et l'École Nationale Complète de Bel-Air, localisée dans la 5^e section communale.

5. Description des travaux et des responsabilités de l'entreprise

Les tâches et les responsabilités de l'entreprise sont définies dans le tableau ci-dessous :

Lot 1: Installation des salles informatiques dans les écoles		Lot 2: Installation des systèmes photovoltaïques dans les écoles (fourniture et installation)	
Lycée Calixte Numa Rabel	École Nationale Complète de Bel-Air,	Lycée Calixte Numa Rabel	École Nationale Complète de Bel-Air,
17 PC ("Windows 11 home, Clavier, Souris, Boitier: 500 GB HDD, 8 GB RAM, Core i3 ou i5 processor Ports : LAN, USB, VGA, HDMI, etc") 17 Ecrans 19 pouces	11 PC ("Windows 11 home, Clavier, Souris, Boitier: 500 GB HDD, 8 GB RAM, Core i3 ou i5 processor Ports : LAN, USB, VGA, HDMI, etc") 11 Ecrans 19 pouces	16 batteries de 235 Ah de 6 volts 6 panneaux solaires monocristallins de 610 W 1 onduleur (Inverter) 24 VDC, 6 kW	12 batteries de 235 Ah de 6 volts 4 panneaux solaires monocristallins de 610 W 1 onduleur (Inverter) 24 VDC, 6 kW

Lot 1: Installation des salles informatiques dans les écoles		Lot 2: Installation des systèmes photovoltaïques dans les écoles (fourniture et installation)	
Lycée Calixte Numa Rabel	École Nationale Complète de Bel-Air,	Lycée Calixte Numa Rabel	École Nationale Complète de Bel-Air,
17 Antivirus (Frais par antivirus pour 1 an) 17 Microsoft office 2013 (Corporate License) 1 Carte Wireless USB-WiFi 1 Access Point TP Limk 1 kit d'internet Starlink - Mis en réseau des ordinateurs - Installation des câbles - Formation de 5 professeurs sur l'utilisation des ordinateurs - Elaboration d'un plan de gestion de la salle d'informatique.	11 Antivirus (Frais par antivirus pour 1 an) 11 Microsoft office 2013 (Corporate License) 1 Carte Wireless USB-WiFi 1 Access Point TP Limk 1 kit d'internet Starlink - Mis en réseau des ordinateurs - Installation des câbles - Formation de 5 professeurs sur l'utilisation des ordinateurs - Elaboration d'un plan de gestion de la salle d'informatique.	2 régulateurs de charge FM de 80 A - Construction de structures de sécurité pour la protection des panneaux solaires - Installation des câbles - Elaboration d'un plan de maintenance du système photovoltaïque	1 régulateurs de charge FM de 80 A - Construction de structures de sécurité pour la protection des panneaux solaires - Installation des câbles - Elaboration d'un plan de maintenance du système photovoltaïque

6. Matériels à brancher sur les systèmes photovoltaïques

La liste des équipements qui seront branchés sur le système photovoltaïque de chaque école.

Matériels	Lycée Calixte Numa de Belle-Anse	Ecole Nationale Complète de Bel-Air	Durée de fonctionnement par jour
Salle informatique (ordinateur desktop)	17	11	6 heures
Imprimante	1	1	1 heure
Vidéoprojecteur	1	1	6 heures
Water cooler	1	1	8 heures
Ventilateur	3	3	6 heures

	Lycée Calixte Numa de Belle-Anse	Ecole Nationale Complexe de Bel-Air	Durée de fonctionnement par jour
Materiels			
Laptop	1	1	8 heures
Alimentation en énergie (direction et salle informatique)	2	2	8 heures
System Starlink	1	1	24 heures

7. Contribution active des apprenants aux travaux

Dans le cadre du projet, 35 jeunes ont bénéficié d'une formation en installation et en maintenance de systèmes solaires, ainsi qu'en techniques de réfrigération et de congélation. L'objectif de cette initiative est de leur permettre d'acquérir les compétences nécessaires pour promouvoir, installer et assurer la maintenance de ces équipements de manière autonome et efficace. Leur participation active aux travaux pratiques leur a non seulement offert l'occasion de mettre en œuvre leurs apprentissages, mais aussi de se familiariser avec le montage des systèmes, leur permettant ainsi de diagnostiquer et de résoudre d'éventuelles pannes à l'avenir. Dans cette optique, il est essentiel que l'entreprise intègre la contribution des apprenants dans sa méthodologie de travail.

8. Durée de la prestation

La durée de la prestation ne doit pas dépasser 3 mois allant de la date du 1^{er} versement ou avance de démarrage jusqu'à la présentation du rapport final, après la remise du rapport final de la prestation.

9. Profil de l'entreprise

Le profil d'entreprise capable d'exécuter ce contrat doit posséder une expertise et des qualifications dans plusieurs domaines techniques, en raison de la nature complexe et multidimensionnelle des travaux à réaliser. En particulier, l'entreprise devra répondre aux critères suivants :

Compétences	Domaines
Énergies renouvelables / Systèmes photovoltaïque	- Conception, fourniture et installation de systèmes solaires (panneaux, batteries, onduleurs, régulateurs). - Mise en service, tests techniques et maintenance de systèmes photovoltaïques autonomes
Équipements informatiques et réseau	- Fourniture et installation de matériel informatique (ordinateurs, onduleurs, câblage, etc.). - Paramétrage de réseaux locaux simples pour des environnements éducatifs.
Compétences techniques et ressources humaines	- Capacité à mobiliser des techniciens qualifiés dans les domaines suivants : - Électricité et énergies renouvelables

Compétences	Domaines
	○ Informatique (installation, mise en réseau, maintenance de base)
Gestion de projets	▪ Capacité à planifier et exécuter les travaux dans les délais impartis. ▪ Respect des normes de qualité, de sécurité et des standards environnementaux applicables. ▪ Bonne communication et coordination avec les partenaires du projet (Caritas Suisse, écoles bénéficiaires, autorités locales, etc.)

10. Modalités de recrutement

L'entreprise sera recrutée sur la base d'un marché national qui prendra notamment en compte son expertise et expérience dans le domaine, la qualité de proposition de l'expertise technique (les consultants), la méthodologie proposée pour la réalisation des études, le calendrier proposé et la proposition financière. Et l'offre la mieux notée sera retenue pour le marché.

11. Soumission des offres

Les entreprises intéressées auront à constituer un dossier comprenant :

a) Toutes les pièces administratives et fiscales nécessaires en rapport avec son statut et son éligibilité comme :

- Documents de constitution de l'entreprise
- Patente valide pour l'exercice fiscal en cours ;
- Quitus fiscal valide au moment du dépôt de son offre,
- Carte d'immatriculation fiscale valide ;
- Documents d'identification du représentant statutaire de la société (matricule fiscal, carte d'identification nationale) ;
- Procuration notariée du signataire de la proposition, dans le cas où il n'est pas un représentant nommément désigné dans les statuts ;

La non-présentation d'une des pièces suscitées applicable à l'entreprise en tant que Société, entraîne le rejet de l'offre de l'entreprise.

b) Une proposition technique présentant les points ci-dessus et tenant compte des différentes composantes:

- Lettre de soumission ;
- Compréhension du mandat ;
- Présentation détaillée de l'entreprise ;
- Information pertinente sur l'expertise et la capacité de l'entreprise (la structure contractante et partenaires éventuels);
- Liste des clients actuels et passés durant les 5 dernières années, références des travaux réalisés;
- Méthodologie proposée pour la réalisation de la prestation abordant l'ensemble des besoins exprimés dans les Termes de Référence. Dans cette méthodologie, l'entreprise doit préciser de manière claire le lieu d'acquisition des matériels et équipements, ainsi que les moyens qu'elle mettra en œuvre pour leur transport vers Belle Anse.

- Composition de l'équipe : titre et rôle de chaque membre de l'équipe ;
- Expérience et la qualification des membres de l'équipe (soutenus par des Curriculum Vitae et la copie des diplômes) ;
- Chronogramme détaillé de la prestation, et qui prend en compte le délai limité défini par le commanditaire ;
- Toute documentation jugée pertinente par l'entreprise pour justifier de sa capacité à délivrer un service de qualité ;
- Exemples de prestations réalisées dans ce domaine ;

C) Une offre financière libellée en dollars américains (USD) devra être soumise, conformément au modèle de coûts indicatif présenté en annexe 1. Pour obtenir ce canevas budgétaire, veuillez adresser une demande à l'adresse suivante : jnelson@caritas.ch. L'offre doit inclure l'ensemble des coûts liés à l'exécution de la prestation. Toutes les questions logistiques, notamment le transport sur le terrain, relèvent de la responsabilité de l'entreprise. Par conséquent, celle-ci assumera l'entière responsabilité de tout incident pouvant survenir dans le cadre de sa mission.

NB : Les coûts d'installation et de supervision sont estimés à X % du coût total d'achat des matériels et équipements. L'entreprise doit proposer le pourcentage.

12. Cas de rejet des offres

Les offres pourront être rejetées pour les causes suivantes, la liste ci-dessous n'étant pas limitative:

- Si le dossier de l'entrepreneur n'est pas complet.
- S'il existe une preuve de collusion entre soumissionnaires.
- Si les offres financières ne sont comprises entre 5% supérieur et 10% inférieur au budget estimatif de base ou de référence.

13. Dépôts des offres

Les offres seront remises le 04 juillet 2025 à 16h30 (heure locale) au plus tard à l'une des adresses suivantes:

- Bureau de Caritas Suisse coordonnées géographiques 18,29244° N, 73,84935° W, Derrière Le Recul Hotel, Camp-Perrin, Haïti
- Bureau du consortium au numéro 7, Rue de la Jeunesse, Belle-Anse, Haïti ,
- Par email à l'adresse suivante : candidatureshaiti@caritas.chn

NB: Toutes les demandes d'informations, de renseignements devront être adressées par courriel à candidatureshaiti@caritas.ch en copiant jnelson@caritas.ch au plus tard cinq (5) jours avant la date limite de remise des dossiers. En cas de besoin, Caritas Suisse pourra organiser une séance d'informations à laquelle seront invités toutes les entreprises où l'on pourra faire ressortir de nouveaux addendas qui seront expédiés à toutes les entreprises. Ces addendas feront partie intégrante du dossier d'Appel d'Offres. Passé ce délai, aucune modification, réclamation, remarque, ou réserve de quelque nature que ce soit ne pourra être formulée au moment de l'ouverture des offres.

14. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se réalisera en présence des soumissionnaires, soit 2 jours après la réception des dossiers. Pour les soumissionnaires qui ne seront pas en mesure de se déplacer, un lien Teams sera partagé avec eux afin qu'ils puissent participer dans le processus de l'ouverture des plis en ligne.

15. Evaluation des dossiers

L'évaluation des dossiers se fera dans deux étapes. Il s'agit de :

a) Évaluation des offres techniques : Les offres techniques seront évaluées sur la base de la qualité de la proposition (compréhension du mandat, matériel et équipements proposés,

délai de réalisation du contrat) ainsi que de l'expérience de l'entreprise dans la réalisation de travaux similaires (au moins deux chantiers réalisés). Les offres techniques représenteront 60 points sur un total de 100.

b) Évaluation des offres financières : Les offres financières représenteront 40 points sur 100, qui seront ajoutés à l'évaluation technique. À l'issue de l'évaluation technique, les enveloppes contenant les offres financières des soumissionnaires ayant obtenu une note moyenne égale ou supérieure à 75 % (celles qui n'ont pas été éliminées durant l'évaluation technique) seront ouvertes. Tous les exemplaires originaux de ces offres financières seront paraphés par le président et le secrétaire du comité d'évaluation. Ce comité veillera à ce que l'offre financière respecte l'ensemble des conditions de forme. Si ce n'est pas le cas, elle pourra être jugée irrecevable et rejetée. Tout rejet pour ce motif devra être dûment justifié dans le rapport d'évaluation.

Le comité d'évaluation vérifiera également qu'il n'y a pas d'erreurs arithmétiques évidentes dans les offres financières. Si de telles erreurs sont détectées, elles seront corrigées sans pénalité pour le soumissionnaire. Les enveloppes contenant les offres financières des soumissionnaires rejetés lors de l'évaluation technique seront scellées et conservées, puis archivées par le commanditaire avec les autres documents relatifs à l'appel d'offres.

Pour chaque activité, l'entreprise proposera un prix incluant l'achat des matériaux et équipements, leur transport à Belle Anse, les accessoires nécessaires à leur installation ainsi que la main-d'œuvre (voir le tableau ci-dessous). Le montant total sera comparé au budget maximal disponible pour le marché. L'offre présentant les montants unitaires et forfaitaires les plus bas obtiendra 40 points, et les autres offres recevront une note calculée selon la formule suivante :

Note financière = (total des montants unitaires et forfaitaires les plus bas / total des montants unitaires et forfaitaires de l'offre en question) x 100.

16. Signature du contrat et Modalités de paiements

À l'issue de l'évaluation des offres, le Comité d'évaluation rédigera un procès-verbal et en informera l'entreprise sélectionnée avant la préparation du contrat. Une fois le contrat signé, un premier paiement représentant 70 % du montant total net du contrat sera effectué à l'entreprise, sous réserve que l'entreprise sélectionnée ait soumise une garantie bancaire du montant s'élevant à la première tranche de paiement soit les 70% à Caritas Suisse Cette caution bancaire, équivalente au montant de la première tranche du contrat, devra être remise à Caritas Suisse dans un bref délai suivant la signature du contrat. Après réception et validation des travaux, Caritas Suisse procédera au versement du solde de 30 % du montant total net du contrat. Une fois cette étape complétée, un certificat de fin de contrat sera remis à l'entreprise lui permettant de lever la garantie bancaire.

Selon la loi de finance de 2005, Caritas Suisse est tenue de prélever sur le cout total d'installation et de supervision de l'entreprise un acompte de 2% . Ce montant sera versé à la Direction Générale des Impôts (DGI) au nom de l'entreprise dans le mois qui suit le paiement du dernier versement.

17. Garantie du chantier

L'entreprise est responsable de la garantie de bon fonctionnement des installations pendant une période d'un an à partir de la réception définitive par Caritas Suisse. En cas de refus de l'entreprise de respecter cette clause, Caritas Suisse se réserve le droit de transférer ses droits aux établissements scolaires, au bénéfice desquels ces installations ont été réalisées. Les établissements scolaires pourront alors saisir la justice afin de réclamer la réparation des systèmes si le problème constaté résulte d'une mauvaise qualité des matériaux et équipements installés ou d'une défaillance dans le montage des systèmes.

18 Transport et sécurisation des équipements

L'entreprise retenue pour l'exécution du mandat sera responsable du transport, du stockage et de la sécurisation de l'ensemble des équipements jusqu'à l'achèvement des installations. Caritas ne saurait être tenue responsable d'éventuelles pertes survenant durant le transport ou sur les sites d'installation.

19. Cout en dehors du Tableau des Prix

Si l'entreprise estime que certains équipements essentiels à la bonne exécution du mandat ne figurent pas dans le tableau des prix, elle pourra inclure les coûts correspondants dans le forfait « Autres couts ».

En fonction de leur expérience, les soumissionnaires ont la possibilité de soumettre une seconde proposition financière alternative. Celle-ci peut inclure des équipements ou des quantités différentes de celles listées dans le tableau des prix, si l'entreprise considère qu'elle présente un meilleur rapport qualité-prix ou une valeur ajoutée pour les écoles bénéficiaires.